

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-530
Devis Date	13 novembre 2024
Valable jusqu'à	13 novembre 2024
<b>Total</b>	<b>10 590,00 €</b>

**A l'attention de**

Beatrice EID  
beatrice.eid@live.fr

Vous trouverez les photos de votre chambre au CENTARA MIRAGE BEACH RESORT DUBAI [via ce lien](#)

Vous trouverez les photos de votre chambre au WB ABU DHABI [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	<b>Hotels</b> CENTARA MIRAGE BEACH RESORT DUBAI 5 nuits chambre familiale vue mer avec lits superposés demi pension incluse WB ABU DHABI 4 nuits chambre familiale deux chambres communicantes demi pension incluse + accès aux 4 parcs YAS ISLAND 18 au 27 février 2025 2 adultes + 3 enfants + 1 bébé	6 454,65 €	6 454,65 €
1	<b>Vols A/R EMIRATES</b> Départ de Paris le 17 février 2025 à 21h35, arrivée le 18 février 2025 à 07h20 à Dubai (vol direct), Retour le 27 février 2025 depuis Dubai à 14h50, arrivée à Paris le 27 février 2025 à 19h30 (vol direct).	4 135,35 €	4 135,35 €

Sous Total	10 590,00 €
Tax	0,00 €
<b>Total</b>	<b>10 590,00 €</b>

---

**Taxe de séjour 235 AED pour tout le séjour**

Le devis est valable uniquement aujourd'hui pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

**Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.**

**Vérifiez vos assurances voyages de votre carte bancaire ou contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire.**

Le prix à payer par le client sera confirmé au moment de son inscription et mentionné sur le contrat.

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---